

→ Chacun joue son rôle et le médiateur suit les différentes étapes inscrites sur une fiche que je lui avais préalablement donnée. C'est très intéressant de voir comment les élèves se comportent. Comme à chaque fois, ils ont beaucoup aimé l'exercice et ont

“

L'écoute de tous est importante et respectée, la recherche de la solution émane d'eux et, de fait, les valorise

”

demandé une autre histoire à jouer ! Cet exercice leur permet de prendre conscience qu'il existe une autre solution que la violence pour régler un conflit. L'écoute de tous est importante et respectée, la recherche de la solution émane d'eux et, de fait, les valorise. J'aime ces interventions et j'espère à chaque fois qu'elles seront utiles, qu'elles permettront une prise de conscience chez ces jeunes en devenir. »

#### Une expérience rodée pour faire prendre conscience

« J'interviens dans les classes au sein d'InitiaDROIT depuis vingt ans. La secrétaire de l'association me propose une intervention en me précisant le thème choisi par

La méthode InitiaDROIT est utilisée sur des thèmes correspondant aux programmes d'enseignement moral et civique à partir de cas pratiques.



le professeur qui est en copie du courriel envoyé, puis il y a un échange qui précède ma venue avec le professeur de collège ou de lycée qui a sollicité l'association qui me permettra de sélectionner le cas pratique correspondant au plus près des attentes de la classe. L'intervention fait souvent suite à une situation vécue au sein de la classe et/ou de l'établissement, qui incite le professeur à faire prendre conscience aux élèves de la teneur de leurs actes et de leurs conséquences (injures, insultes, harcèlement, comportements violents). Peu après, je reçois un dossier

complet préparé par l'association (cas pratiques illustrés par des décisions de justice sur le thème choisi avec des questions) afin de pouvoir échanger avec les élèves et rappeler la règle de droit en partant d'un cas concret. Lors de mon intervention, je présente mon rôle d'intervenant bénévole. Ensuite, je raconte l'histoire issue de la décision de justice en lien avec le thème choisi, puis intervient les questions : qui est la victime ou le défendeur ? Que dit l'accusé ou le demandeur ? Quels sont leurs arguments ? Quel est le type de juridiction ? On mène une réflexion ensemble en partant du cas concret pour arriver au droit. L'association dispose d'une méthode que j'applique et qui m'aide. Je note les mots-clés au tableau. Le plus important est que les élèves soient capables de justifier leurs arguments. Ils sont le plus souvent très pertinents, même des élèves très discrets au départ. Il peut m'arriver de faire un tableau répertoriant les arguments développés pour défendre les intérêts de chaque partie. Une fois ce tableau complété, je leur explique la décision prise par les juges. En partant des faits, je peux revenir sur les définitions de discriminations et d'égalité et j'orienté la réflexion des élèves pour leur faire comprendre que l'un des buts du droit est de protéger le plus faible. Depuis vingt ans que j'interviens, j'en ressors toujours très motivée et avec l'espoir que mon intervention les aide à comprendre les conséquences de leurs actes, à prendre conscience de leur responsabilité et de leur rôle dans la société. »

#### La Coupe nationale des élèves citoyens

L'an passé, plus de 46 000 collégiens et lycéens ont reçu un avocat d'InitiaDROIT dans leur classe. À ce jour, 33 barreaux sont partenaires de l'association. Chacun d'entre eux intervient dans les établissements

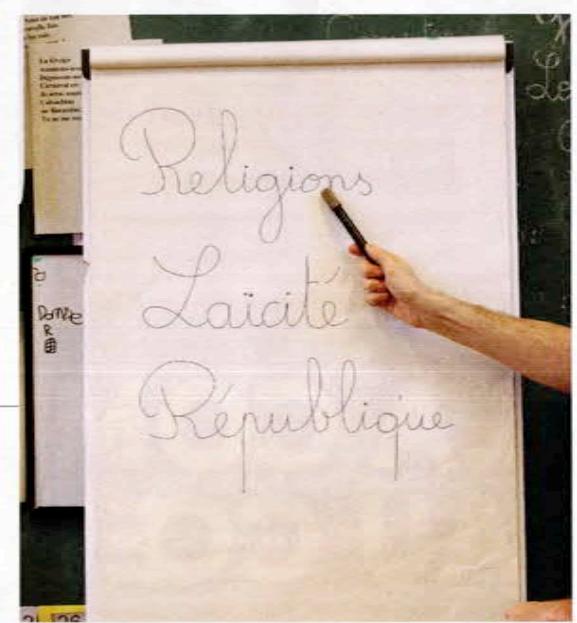
scolaires de son ressort. Ils bénéficient de l'assistance de l'association qui comprend une formation à la méthode InitiaDROIT des avocats intéressés, ainsi que la mise à disposition des dossiers complets de cas pratiques.

Le site d'InitiaDROIT ([www.initiadroit.com](http://www.initiadroit.com)) vient de faire peau neuve et devrait permettre aux enseignants, à leurs élèves, aux avocats et au grand public d'avoir accès à une foule d'informations juridiques sous forme de documents, de cas pratiques, de questions-réponses, régulièrement alimentés.

Par ailleurs, est organisé tous les deux ans un concours ouvert à tous les collèges et lycées de France métropolitaine et d'outre-mer appelé « Coupe nationale des élèves citoyens ». L'édition 2024-2025 porte sur le thème « Le droit au service de la paix ». Le 3 avril, les 21 classes finalistes viendront présenter leur travail à l'oral au Conseil économique, social et environnemental (Cese).

L'association est agréée par le ministère de l'Éducation nationale et est parallèlement habilitée par le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, à percevoir l'13 % du solde résiduel de la taxe d'apprentissage. Elle recherche également des mécènes pour la soutenir dans des opérations de communication ou lors d'événements. L'objectif est que chacun des barreaux de France métropolitaine et d'outre-mer adhère à InitiaDROIT afin que le plus d'élèves possible puissent bénéficier de cette prévention sociale. ■

\* Une heure au collège et deux heures au lycée car la seconde heure est consacrée à un débat sur le principe général de droit soulevé par la jurisprudence étudiée (débat dans le respect du principe de neutralité de l'Éducation nationale).



Les interventions des avocats bénévoles sont l'occasion pour les jeunes de définir ensemble des termes importants pour vivre en société.